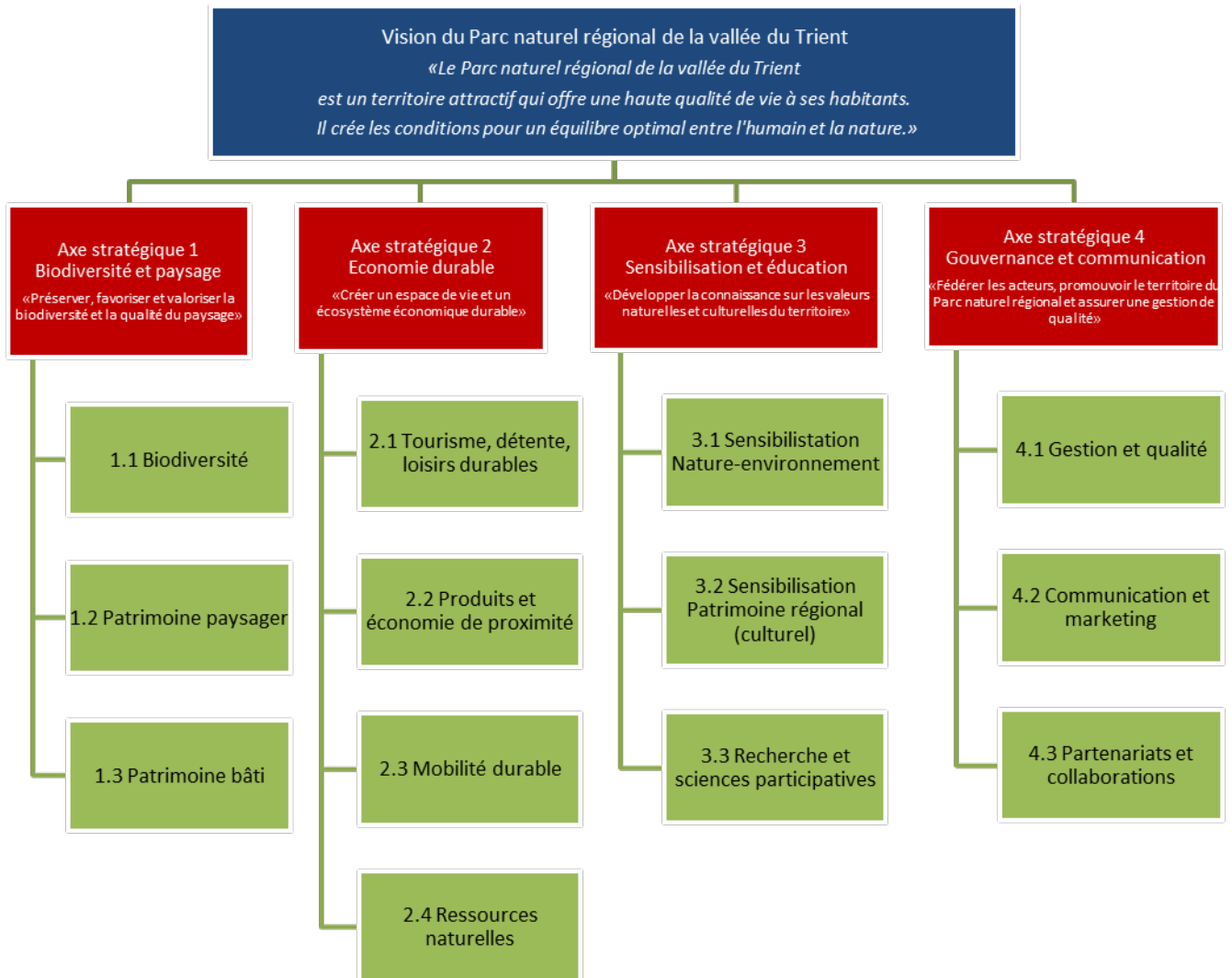


## Introduction

Ce document intègre l'ensemble des projets que le Parc naturel régional de la Vallée du Trient mettra en œuvre dans les années 2022 à 2024. Ce document fait donc partie de la demande de financement du Parc naturel régional par la Confédération et le canton.



# 1 Biodiversité et paysage

## 1.1 Biodiversité

Nom du projet	Biodiversité
Numéro du projet	1.1
Durée du projet	2022-2024
Bref descriptif du projet	<p>Ce projet comprend les sous-projets suivants :</p> <p><b>Sous-projet 1 : Espèces menacées et emblématiques</b>  La bacchante (<i>Lopinga achine</i>), un papillon des forêts claires, la magicienne dentelée (<i>Saga pedo</i>), l'un des plus grands insectes d'Europe, ainsi que la tulipe sauvage (<i>Tulipa sylvestris</i>) sont des espèces rares, menacées et emblématiques du Parc. L'objectif est de mettre en œuvre des actions afin de les préserver et de les favoriser.</p> <p><b>La bacchante</b> est un magnifique papillon forestier en danger d'extinction au niveau suisse. On le trouve ponctuellement dans le Chablais ainsi que dans le Bois-Noir. Il est lié aux lisières, aux clairières et aux forêts claires présentant des graminées dans une situation semi-ombragée. Des actions en faveur de cette espèce ont déjà été entreprises dans le cadre de l'Espace Bois-Noir. Celles-ci méritent d'être poursuivies et complétées.</p> <p><b>La magicienne dentelée</b> est une sauterelle mythique, très rare en Suisse, considérée comme en danger critique d'extinction. Cette sauterelle est l'un des plus gros insectes d'Europe. Elle est liée aux prairies sèches. En Suisse, elle est présente uniquement en Valais, plus particulièrement dans la région du coude du Rhône (ainsi que localement dans les Grisons). Les mesures pour cette espèce auront donc une portée particulière pour la conservation de cette espèce au niveau national.</p> <p><b>La tulipe sauvage</b> est une plante rare en Suisse. Le territoire de Salvan est le seul endroit où l'on peut trouver cette espèce à l'état sauvage dans le Bas-Valais. La Tulipe sauvage est une plante accompagnatrice des cultures. Sa survie est menacée par l'embroussaillage des prairies et le recul de l'agriculture. Sans mesures actives de conservation, la dernière station du Bas-Valais est condamnée à disparaître. Des mesures de sensibilisation et d'implication de la population seront développées afin de favoriser sa propagation.</p> <p><b>Sous-projet 2 : Biodiversité urbaine/en village</b>  L'objectif est de prendre en compte les enjeux liés à la biodiversité dans les zones urbaines et les villages du Parc. Des actions telles que la création de « ceintures vertes » reliant ou entourant différents milieux construits seront promues, y compris en zone industrielle. Les mesures prises par les municipalités pour accroître la biodiversité seront les suivantes : création de parcelles de démonstration, création de haies avec des essences indigènes, sensibilisation des responsables des communes, etc.</p>

	<p><b>Sous-projet 3 : Jardins naturels</b></p> <p>Ce projet vise à promouvoir la biodiversité dans les espaces extérieurs privés, en encourageant par exemple les propriétaires à remplacer les espèces exotiques de leurs haies et jardins par des essences indigènes, tout en renonçant aux engrais et pesticides.</p> <p>Le projet propose aux propriétaires privés des consultations de spécialistes en vue de la promotion de la biodiversité sur leurs terrains ou leurs habitations.</p> <p><b>Sous-projet 4 : Arbres fruitiers hautes tiges</b></p> <p>Les vergers à hautes tiges jouent un rôle paysager et écologique considérable et influencent la qualité de vie des citoyens. Ils embellissent les villages et sont source de biodiversité car ils fournissent le gîte et le couvert à la petite faune sauvage. Ils représentent aussi un patrimoine historique et gustatif séculaire, ancré dans le terroir.</p> <p>L'objectif du projet est de valoriser le patrimoine fruitier (anciennes variétés locales) et de proposer des conseils sur la plantation d'arbres fruitiers hautes tiges dans les prés et les champs, ainsi que dans les jardins d'agrément.</p>
Contributions aux (indicateurs d') effets	<p>Ce projet contribue à l'objectif stratégique suivant : Préserver, favoriser et valoriser la biodiversité et la qualité du paysage</p> <p>Il contribue aux effets suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les habitants ont une meilleure connaissance des espèces emblématiques du territoire et de leur valeur pour la biodiversité.</li> <li>• Grâce à des mesures ciblées, la qualité des habitats à disposition des espèces menacées augmente.</li> <li>• L'importance de la biodiversité du Parc est mieux connue, en particulier par la population locale. La population s'implique et des bonnes pratiques en faveur de la biodiversité et du paysage sont adoptées.</li> <li>• La biodiversité, tant dans les écosystèmes naturels que dans le milieu urbain et les jardins, est promue et des actions concrètes sont proposées.</li> </ul>
Importance du projet pour le Parc	<p>Le Parc possède une grande diversité de milieux naturels ou semi-naturels, en raison de sa situation géographique, à l'interface entre deux régions biogéographiques, et à la large amplitude altitudinale que son territoire couvre. Grâce à cette variabilité, le Parc possède une biodiversité élevée, avec de nombreuses espèces emblématiques et prioritaires.</p> <p>Le Parc a donc pour objectif de préserver et de favoriser la qualité et la diversité de ses espaces naturels, ainsi que de valoriser la biodiversité qui les compose. Cela passe par la mise en place de mesures ciblées (travaux sur les lisières, ouverture des prairies sèches, plantation de haies et d'arbres fruitiers hautes tiges, multiplication de plantes...) et par la sensibilisation de</p>



	la population (conseils pour la population, documentation, excursions, cours...).
Liens avec d'autres projets	<p>1.2 Patrimoine paysager</p> <p>2.1 Tourisme, détente et loisirs durables</p> <p>2.3 Mobilité durable</p> <p>2.4 Ressources naturelles</p> <p>3.1 Nature et environnement</p> <p>3.3 Recherche-transfert du savoir</p> <p>4.1 Management</p> <p>4.2 Communication et marketing</p> <p>4.3 Partenariats et collaboration</p>

Organisation du projet	
Direction du projet	Organe de gestion du Parc avec le responsable de la commission thématique Biodiversité et paysage et les chefs de projets y correspondant.
Partenaires	<p>Les rôles des partenaires seront clarifiés durant la phase de création (<i>exemples de partenaires, liste non exhaustive</i>) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• OFEV : information</li> <li>• Services cantonaux : Service des forêts, des cours d'eau et du paysage (SFCEP) : information-collaborations</li> <li>• Fonds suisse pour le paysage : réalisation</li> <li>• Espace Mont-Blanc : collaboration</li> <li>• Communes du Parc : réalisation-bénéficiaire</li> <li>• Bureaux d'écologie : réalisation, coordination</li> <li>• Triages forestiers : Martigny - vallée du Trient, Cime-de-l'Est -réalisation</li> <li>• Agriculteurs et propriétaires des terrains : réalisation -bénéficiaire</li> <li>• Rétropomme : réalisation</li> </ul>
Intégration dans des outils, des processus de planification plus larges	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Stratégie Biodiversité Suisse (2012) et plan d'action de la Stratégie Biodiversité Suisse (2017)</li> <li>• Plan de conservation des espèces en Suisse</li> <li>• Liste rouge : Espèces menacées en Suisse (2016)</li> <li>• Liste des espèces et des milieux prioritaires au niveau national (2019)</li> <li>• Stratégie pour le développement durable suisse et Agenda 2030</li> <li>• Stratégie développement durable du canton du Valais</li> </ul>

Etat du projet, prestations et effets	
Etat du projet	Ce projet sera mis en œuvre dès le début de la phase de création.
Prestations	<p>Mise en œuvre de mesures ciblées pour favoriser le développement des espèces emblématiques et menacées définies de la région ainsi que leur habitat :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Choix des sites d'intervention et définition des concepts de valorisation ;</li> <li>• Choix des mesures-travaux sur les lisières : pâturage, en sous-bois, friche à déboiser, débroussaillages, éclaircissements forestiers (coupes), entretien par pâture ou fauche.</li> </ul> <p>Etablissement d'un partenariat avec un réseau d'experts/spécialistes pour créer les plants de tulipes sauvages (multiplication), distribution des plants, réalisation des conseils pour planter et entretenir les tulipes, communication à la population.</p> <p>Impulsion, information et conseil pour la plantation des haies indigènes sur des places publiques – si possible des ceintures vertes (en plaine) et pour la création de parcelles témoins (des communes).</p> <p>Mise en place de cours/formations pour le personnel de commune pour la réalisation et l'entretien des haies et des espaces nature.</p> <p>Promotion de la biodiversité auprès des privés à l'aide d'actions auprès de la population (sensibilisation, informations, conseils...), visant à promouvoir les initiatives de jardins naturels (définition d'un concept, établissement d'un partenariat avec un réseau d'experts (incl. les pépinières, conseils plantation, etc.), communication à la population, conseils pour valoriser les haies (par des essences locales) et la biodiversité au jardin.</p> <p>Conseils (relation avec Rétropomme – Association pour la sauvegarde du patrimoine fruitier de Suisse romande), inventaire du patrimoine fruitier (variétés locales) de la région du Parc.</p> <p>Suivi des réalisations et mesure des progrès.</p>
Indicateur(s) de prestations	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Au minimum 3 mesures concrètes en des sites différents (plaine et coteau) ont été mises en œuvre pour favoriser les espèces menacées sélectionnées</li> <li>2. Une information en lien avec la biodiversité en jardin a été réalisée et au minimum 10 privés conseillés de façon ciblée</li> </ol>

## 1.2 Patrimoine paysager

Nom du projet	Patrimoine Paysager
Numéro du projet	1.2
Durée du projet	2021-2024
Bref descriptif du projet	<p>Ce projet comprend les sous-projets suivants :</p> <p><b>Sous-projet 1 : Alpagnes &amp; clairières</b>  Les alpages qui étaient autrefois gérés par les consortages sont aujourd'hui pour la plupart privés ou gérés par des privés. La plupart des territoires font face à l'avancée de la forêt qui petit à petit gagne du terrain sur les pâturages.</p> <p>Autrefois les consortages se chargeaient de lutter contre l'avancée de la forêt mais aujourd'hui la responsabilité de l'entretien repose uniquement sur les épaules des exploitants qui ont des difficultés à assumer seuls ces charges.</p> <p>De nombreux anciens terrains exploités et parfois riches de murets en pierre sèche, de chemins ou d'arbres isolés disparaissent au profit de forêts de plus en plus denses et masquant certains points d'intérêt paysagers et patrimoniaux. Pour lutter contre une fermeture des paysages de coteau et un maintien de surfaces ouvertes, avec des lisières riches en biodiversité, des programmes d'entretien pour la réouverture de paysages agricoles et de clairières ainsi que l'entretien des lisières seront encouragés.</p> <p>Actuellement la population locale n'est plus impliquée dans l'économie alpestre comme elle l'a été par le passé avec les consortages. Un lien sera donc créé entre la population et les alpages afin de rétablir une relation et de sensibiliser le public au fonctionnement pastoral à travers par exemple des actions de bénévolat.</p> <p>Ce sous-projet comprend également la lutte contre les plantes envahissantes dans les herbages de basse ou moyenne altitude.</p> <p><b>Sous-projet 2 : Pâturage &amp; clôtures en bois</b>  Il s'agit de mettre en place un programme collectif relatif aux pâturages (voir l'ordonnance sur les prairies sèches, OPPPS). En s'appuyant sur le paysage rural traditionnel, il s'agit de conserver et valoriser les spécificités régionales ainsi que les structures typiques.</p> <p>Le Parc dispose actuellement d'une variété de clôtures pour le bétail, allant des installations fixes aux installations amovibles en métal, bois ou plastique. Ce sous-projet propose d'utiliser des poteaux en bois indigène, permettant de créer un paysage plus harmonieux et uniforme au sein du Parc avec des matériaux durables.</p> <p><b>Sous-projet 3 : Châtaigneraies</b>  En prolongement des mesures déjà réalisées dans le cadre du concept et de l'Espace Bois-Noir en partenariat avec l'OFROU (actions menées à La Balmaz et Evionnaz), il s'agit d'agir en faveur de la restauration et de la</p>

	<p>revalorisation des sèves de châtaigniers (voire également de noyers) au sein du Parc. Les arbres monumentaux doivent être mis en valeur. Des variétés endémiques uniques (Martigny-Combe) doivent être sauvegardées avec la participation de la population. Ce sous-projet s'inspire d'autres démarches comme à Saint-Gingolph (actions de réhabilitation, de conservation et de sensibilisation, démarche de parrainage de châtaigniers, fête locale de la châtaigne, etc.) ou à l'étranger (par exemple en Ardèche ou dans le Piémont).</p> <p><b>Sous-projet 4 : Arbres remarquables</b></p> <p>Les grands et vieux arbres isolés sont des témoins vivants de l'histoire, refuges de biodiversité, éléments clés du paysage, ils sont des richesses à connaître, à mettre en valeur et à préserver. Il s'agit de faire un inventaire, par commune, de ces arbres remarquables afin qu'on puisse illustrer ce riche patrimoine et le partager avec la population, qui peut aussi être invitée à l'effort de prospection (exemple du projet participatif du Parc de Gruyère Pays-d'Enhaut).</p>
Contributions aux (indicateurs d') effets	<p>Ce projet contribue à l'objectif stratégique suivant :</p> <p>Préserver, favoriser et valoriser la biodiversité et la qualité du paysage</p> <p>Il contribue aux effets suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les paysages d'alpage et de clairières sont valorisés et les pâturages retrouvent leurs fonctions paysagères, biologiques et patrimoniales.</li> <li>• Un lien est créé entre la population et les alpages. Les habitants sont conscients de leur importance et des défis posés par leur exploitation.</li> <li>• Des milieux importants pour la biodiversité et le paysage tels que les pâturages, les châtaigneraies ou encore certains arbres remarquables sont revalorisés.</li> </ul> <p>La population participe à valoriser son patrimoine paysager.</p>
Importance du projet pour le Parc	<p>Le Parc possède une grande diversité de paysages, regroupant un large panel de milieux naturels ou créés par l'homme au fil du temps. Cette diversité a façonné la région et le développement de ses activités. Chacun de ces paysages apporte des ressources spécifiques et développe une identité propre.</p> <p>Ce projet joue un rôle important pour la sensibilisation de la population et des différents acteurs de la région aux rôles et aux services multifonctionnels rendus par ces paysages (services économiques, écologiques, sociaux).</p> <p>Ce projet s'inscrit donc dans une logique de préservation et de mise en valeur de paysages typiques et répond aux problématiques spécifiques du territoire.</p>



Liens avec d'autres projets	<ul style="list-style-type: none"> <li>1.1 Biodiversité</li> <li>1.3 Patrimoine bâti</li> <li>2.1 Tourisme, détente et loisirs durables</li> <li>2.4 Ressources naturelles</li> <li>3.1 Nature-environnement</li> <li>3.2 Patrimoine culturel</li> <li>4.1 Gestion et qualité</li> <li>4.2 Communication et marketing</li> <li>4.3 Partenariats-collaborations</li> </ul>
-----------------------------	---

<b>Organisation du projet</b>	
Direction du projet	<p>Organe de gestion du Parc avec le responsable de la commission thématique Biodiversité et paysage et les chefs de projets y correspondant.</p> <p>Il conviendra également de s'appuyer sur l'expertise et les conseils d'un bureau spécialisé ainsi que sur le Groupement chablaisien des propriétaires de châtaigneraies (<a href="http://www.castanea-chablais.ch">www.castanea-chablais.ch</a>).</p> <p>Les agriculteurs jouent un rôle particulièrement important dans ce projet, par leur contribution à l'entretien des surfaces créées (forêts claires pâturées).</p>
Partenaires	<p>Les rôles des partenaires seront clarifiés durant la phase de création (<i>exemples de partenaires, liste non exhaustive</i>) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Services cantonaux : information - collaboration</li> <li>• Fonds suisse du paysage : réalisation</li> <li>• Communes et bourgeoisies : réalisation-bénéficiaires-coordination</li> <li>• Consortage : réalisation-bénéficiaires</li> <li>• Alpagistes, société d'économie alpestre, groupe alpage-réalisation-bénéficiaires</li> <li>• Agriculteurs du Parc, groupe agricole : réalisation-bénéficiaires</li> <li>• Propriétaires des parcelles : réalisation-information</li> <li>• Groupement chablaisien des propriétaires de châtaigneraies : collaboration</li> <li>• Triages forestiers : réalisation</li> <li>• Civilistes : réalisation</li> <li>• Bergwald : réalisation-collaboration</li> <li>• Espace Mont -Blanc : collaboration</li> <li>• Bureau spécialisé : réalisation, coordination</li> </ul>
Intégration dans des outils, des processus de planification plus larges	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Stratégie Paysage de l'OFEV (2012)</li> <li>• Stratégie Biodiversité Suisse (2012) et Plan d'action (2017)</li> <li>• Conception Paysage suisse (CPS)</li> <li>• Politique agricole 18-21</li> <li>• Inventaire et conservation du châtaignier de Suisse occidentale (PAN-RPGAA 2007-2016)</li> </ul>



Etat du projet et prestations et effets	
Etat du projet	Ce projet commencera en début de phase de création.
Prestations	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Alpages &amp; clairières</b> Des espaces définis sont entretenus et maintenus ouverts et les plantes envahissantes sont arrachées. Les habitants sont intégrés à l'entretien des alpages (bénévolat, journée) et sont sensibilisés aux problématiques de l'entretien du paysage, des plantes envahissantes et du rôle des agriculteurs dans cet entretien (en particulier pour les alpages). Le Parc met en réseau les alpagistes et les associations qui offrent des journées de bénévolat pour contribuer à l'entretien des alpages. Le Parc soutient les alpages intéressés pour évaluer leurs besoins. Le Parc se concerta avec les communes déjà engagées avec le projet Bergwald.</li> <li>• <b>Pâturages &amp; clôtures en bois</b> Identification des besoins, coordination avec les services forestiers, établissement d'un projet collectif concernant les pâturages, établissement d'un programme prioritaire, coordination des travaux. Mise en place de piquets en bois local pour clôturer les pâturages du Parc (identification des besoins, design des clôtures, établissement du programme de pose, pose des piquets en relation avec le programme).</li> <li>• <b>Châtaigneraies</b> Des travaux de restauration de châtaigneraies, de dégagement des arbres monumentaux ainsi que la réalisation/actualisation d'un inventaire des châtaigneraies ont été réalisés. La ou les variétés endémiques présentes ont été mises en valeur par la plantation de jeunes clones. Des événements de sensibilisation et de valorisation ont eu lieu.</li> <li>• <b>Arbres remarquables</b> Un inventaire des arbres remarquables a été réalisé avec le concours de la population. Des actions de sensibilisation, d'information sur ce patrimoine ont été réalisées.</li> </ul>
Indicateur(s) de prestations	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Un inventaire des arbres remarquables a été réalisé et 7 arbres par commune (au minimum) ont été sélectionnés et présentés au grand public</li> <li>2. Des actions de lutte contre l'embroussaillage ont été réalisées sur au moins 3 ha dans le Parc.</li> </ol>

### 1.3 Patrimoine bâti

Nom du projet	Patrimoine bâti
Numéro du projet	1.3
Durée du projet	2022-2024
Bref descriptif du projet	<p>Ce projet comprend les sous-projets suivants :</p> <p><b>Sous-projet 1 : Inventaire du patrimoine bâti des alpages</b>  La région du Parc compte de nombreux alpages, avec toute une série de constructions traditionnelles. L'objectif est de dresser un inventaire et de déterminer quels bâtiments ont une valeur patrimoniale. En parallèle, une réflexion est menée pour mieux savoir comment valoriser ce précieux patrimoine bâti (analyser également l'état des bâtiments, définir s'il y a une nécessité de rénovation, etc.).</p> <p><b>Sous-projet 2 : Murs en pierres sèches/murgères</b>  Dans la région du Parc, on trouve également de nombreux murs en pierres sèches. L'objectif est de sensibiliser la population aux valeurs paysagères, esthétiques et naturelles des murs en pierres sèches et des murgères en proposant des cours et des démonstrations pratiques de restauration. Un relevé cartographique de l'emplacement des murs et des murgères sera également effectué.</p> <p><b>Sous-projet 3 : Des murs plus vrais que nature</b>  Le but est le recouvrement voire le réaménagement visuel de murs en béton avec une fresque, contenant par exemple des éléments paysagers du Parc, des animaux emblématiques, ou encore tout autre mode d'habillage réalisé à l'aide de matériaux indigènes. Un concept design doit être développé pour l'ensemble du périmètre.</p> <p><b>Sous-projet 4 : Sites construits d'importance nationale</b>  Presque chaque commune du Parc compte au moins un site figurant à l'inventaire national. Ces sites sont aujourd'hui considérés de différentes façons. Le but est de sensibiliser la population aux sites ISOS et de les valoriser. Une table ronde avec les acteurs communaux, régionaux, cantonaux et nationaux sur cette thématique sera organisée afin d'échanger sur l'orientation et le rôle du futur Parc.</p>



Contributions aux (indicateurs d') effets	<p>Ce projet contribue à l'objectif stratégique suivant :</p> <p>Préserver, favoriser et valoriser la biodiversité et la qualité du paysage</p> <p>Et il contribue aux effets suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Certains éléments construits (murs en pierres sèches, murgères) sont entretenus et valorisés.</li> <li>• Les habitants et décideurs sont sensibles aux valeurs et richesses du patrimoine bâti de leur région. Ils sont conscients des enjeux, des défis et des menaces.</li> </ul>
Importance du projet pour le Parc	<p>La région est riche en sites construits d'importance nationale, en biens culturels et en voies de communication historiques. En effet, le développement modéré des villages du Parc a permis de conserver un aspect historique et culturel important.</p> <p>Les murs en pierres sèches et les murgères sont des éléments particulièrement importants du patrimoine bâti de la région.</p> <p>Les nombreux ISOS recensés sur le territoire du Parc témoignent de la richesse du patrimoine bâti de cette région. Les nouvelles constructions et l'étalement urbain (entre autres) viennent souvent le menacer. Les contraintes légales liées aux constructions conduisent parfois à une perception négative des objets inventoriés.</p> <p>Ce projet permet de mettre en place des actions spécifiques qui permettent de valoriser les différents éléments du patrimoine bâti de la région. Il permet aussi de limiter les impacts négatifs qui menacent ce patrimoine et ainsi de participer à sa conservation/restauration. Il donne enfin l'occasion de sensibiliser la population à l'importance (historique, esthétique, touristique) de ce riche patrimoine.</p>
Liens avec d'autres projets	<p>1.1 Biodiversité                  1.2 Patrimoine paysager                  2.1 Tourisme, détente et loisirs durables                  2.4 Ressources naturelles                  3.1 Nature-environnement                  3.2 Patrimoine culturel                  4.1 Gestion et qualité                  4.2 Communication et marketing                  4.3 Partenariats-collaborations</p>

Organisation du projet	
Direction du projet	Organe de gestion du Parc avec le responsable de la commission thématique Biodiversité et paysage et les chefs de projets y correspondant.
Partenaires	<p>Les rôles des partenaires seront clarifiés durant la phase de création (<i>exemples de partenaires, liste non exhaustive</i>) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Office fédéral de la culture, section Culture du bâti : collaboration-information</li> </ul>



	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Services cantonaux : collaboration-information</li> <li>• Fonds suisse du paysage : réalisation</li> <li>• Communes et bourgeoisies : réalisation-bénéficiaires-coordination</li> <li>• Consortage : réalisation-bénéficiaires</li> <li>• Alpagistes, société d'économie alpestre, groupe alpage : réalisation-bénéficiaires</li> <li>• Agriculteurs du Parc, groupe agricole : réalisation-bénéficiaires</li> <li>• Civilistes : partenaires pour la réalisation</li> <li>• OPRA : partenaires pour la réalisation</li> <li>• Bergwald : partenaires pour la réalisation-collaboration</li> <li>• Volontaires montagne : partenaires pour la réalisation-collaboration</li> <li>• Associations relatives à la protection du paysage : partenaires-informations</li> <li>• Espace Mont-Blanc : collaboration</li> <li>• Bureau spécialisé : réalisation, coordination</li> <li>• Vallis Triensis : collaboration-information</li> </ul>
Intégration dans des outils, des processus de planification plus large	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Stratégie paysage OFEV (2012)</li> <li>• Conception Paysage (CPS)</li> <li>• Inventaire fédéral des sites construits d'importance nationale à protéger en Suisse ISOS et protection des sites construits</li> <li>• Inventaire fédéral des voies de communication historiques de la Suisse (IVS)</li> <li>• Inventaire fédéral des paysages, sites et monuments naturels d'importance nationale (IFP)</li> </ul>

Etat du projet, prestations et effets	
Etat du projet	Ce projet sera mis en œuvre dès le début de la phase de création.
Prestations	<p>Les différents éléments du patrimoine bâti des alpages ont été identifiés et recensés et une réflexion sur leur valorisation/préservation est menée.</p> <p>Une cartographie des murs en pierres sèches et des murgères à valoriser a été réalisée. Une parcelle de démonstration a été mise en place et un cours d'entretien des murs en pierres sèches a été créé. Ces mesures sont proposées à la population.</p> <p>Un inventaire des murs en béton à valoriser a été réalisé. Un concept et des designs sur les thèmes du Parc ont été définis.</p> <p>Une table ronde concernant les sites ISOS et réunissant les différents acteurs (communes, cantons, etc.) est organisée. Les aides et conseils que peut apporter le Parc pour la valorisation des sites ISOS ont été définis.</p>
Indicateur(s) de prestations	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Un inventaire du patrimoine bâti des alpages a été réalisé</li> <li>2. Une parcelle de démonstration sur les murs en pierres sèches a été définie et un cours par année a été organisé</li> </ol>